LE « COMPENDIUM HISTORIAL » D'HENRI ROMAIN Édition critique du livre I

PAR

LAURENCE DUPRÉ LA TOUR licenciée ès lettres

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

L'AUTEUR

La biographie de l'auteur du Compendium historial nous serait très mal connue si nous n'avions que son œuvre pour nous renseigner, puisque les manuscrits qui la contiennent présentent simplement Henri Romain comme un chanoine de Tournai et de Thérouanne, licencié in utroque jure.

Henri Romain est moins connu par son double canonicat que par les fonctions municipales qu'il exerça à Tournai entre 1429 et 1434. Élu conseiller général le 12 avril 1429, il fit partie de la députation qu'envoya la ville à Charles VII et eut l'honneur de représenter Tournai à la cérémonie du sacre le 17 juillet. Chargé de diverses missions, il fut amené à beaucoup voyager au cours de l'exercice de ses fonctions. Au mois d'août, on le trouve à Arras auprès des ambassadeurs du roi pour obtenir d'eux une intervention afin que Tournai ne soit pas cédé à Philippe le Bon; en septembre, il est envoyé à Senlis, puis a Saint-Denis pour défendre auprès de Charles VII la cause de sa ville; en janvier 1430, il part pour un séjour de treize semaines à la cour de Bourges. Après avoir accompli un nouveau voyage « devers le roi » pour obtenir le renouvellement du traité qui maintenait Tournai en paix avec le duc de Bourgogne, Henri Romain résilia sa charge de conseiller le 9 novembre 1431. C'est probablement à partir de cette date qu'il embrassa l'état ecclésiastique.

De l'entourage de notre auteur, nous ne connaissons que son frère Guillaume, prieur, puis provincial des Célestins de Paris à trois reprises : de 1456 à 1459, de 1465 à 1468 et enfin en 1471 pour son troisième mandat. Grâce à lui, la bibliothèque du monastère s'enrichit de plusieurs manuscrits ayant appartenu à Henri Romain, et dont certains contenaient ses œuvres. Guillaume Romain semble avoir été, un certain temps du moins, un personnage très influent à la cour de Louis XI qui l'appréciait au point d'en avoir fait son conseiller. Il lui confia même plusieurs missions délicates auprès de Charles le Téméraire. Mais la jalousie qu'il suscita dans l'entourage du roi lui valut bientôt une brusque disgrâce. Il mourut empoisonné par Tristan l'Hermite en 1475. On sait par ailleurs que Guillaume Romain entretenait des relations étroites avec le courant humaniste de Guillaume Fichet et des premiers imprimeurs établis à Paris, ce qui fait présumer qu'Henri Romain n'était pas étranger à ce milieu.

CHAPITRE II

L'ŒUVRE : LE « COMPENDIUM HISTORIAL »

Description des manuscrits. — Le Compendium historial nous est transmis par douze manuscrits, dont deux, conservés l'un et l'autre à la Bibliothèque nationale de Paris, ne contiennent que des fragments : le manuscrit nouvelles acquisitions françaises 25164, que nous désignons par le sigle P 3, ne donne que le prologue et la table de l'œuvre qui nous intéresse. On trouve également en tête du manuscrit français 1020 (P 4) quelques fragments du Compendium aux feuillets 1, 136 et 137. La Bibliothèque nationale possède encore deux manuscrits d'Henri Romain: nouvelles acquisitions françaises 20048, que nous désignons par le sigle P 2 et qui compte deux-cent quarante-deux feuillets; il est écrit sur papier et incomplet du début du prologue. Cet exemplaire, de présentation très peu soignée, offre le plus grand contraste avec le français Grande Réserve 9186, qui est incontestablement le plus beau de tous les manuscrits étudiés. C'est un superbe volume de trois cent trente-deux feuillets écrit sur parchemin, datant du xve siècle et contenant de très belles enluminures. Ce recueil, que nous appelons P1, a été composé pour Jacques d'Armagnac et contient également l'Abregié et effect des trois decades de Titus Livius, dû à Henri Romain. Le titre de Mignon que le duc de Nemours donnait à ce livre indique l'estime particulière en laquelle il tenait le Compendium. Un exemplaire identique, mais de plus petit format, conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève français 79 (G) a la même origine. Enfin, le texte du Compendium est conservé par le manuscrit de Baltimore, Walters Art Gallery, 521, datant du xve siècle et que nous appelons B, par les manuscrits Oc. 77 et Oc. 78-79 de la Bibliothèque provinciale de Saxe à Dresde, que nous désignons respectivement par les sigles Dr 1 et Dr 2, et par le manuscrit conservé à Chantilly, Musée Condé, 282 (Ch). La Bibliothèque royale de Bruxelles possède un manuscrit du Compendium : 3073 (II 2209) qui a appartenu à Guillaume Romain avant 1472 (Br). Le frère de notre auteur possédait d'ailleurs un autre manuscrit identique, conservé sous le numéro 3513 (A 1) à la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris. Celle-ci s'enorgueillit d'ailleurs d'un autre exemplaire du Compendium 5767 (A 2).

On peut remarquer que, dans nombre de ces manuscrits, le Compendium est accompagné des traductions par Laurent de Premierfait du De senectute de Cicéron (Ch, G, P 1, P 4) et du Livre des quatre vertuz cardinales de Sénèque, attribuée à Jean Courtecuisse (A 2, Br, Ch, Dr 2, G, P 1, P 4).

Analyse. — Le catalogue des manuscrits du Compendium historial a déjà permis de voir qu'Henri Romain était également l'auteur d'un Abregié et effect des trois decades de Titus Livius, contenu dans G, P 1 et dans le manuscrit 3695 de la Bibliothèque de l'Arsenal, autre manuscrit acquis par Guillaume Romain des biens de son frère et qui semble être l'original. Henri Romain a résumé un manuscrit de la traduction de Tite-Live par Bersuire, complétée par l'ouvrage de Leonardo Bruni mis en français par Jean Le Bègue.

Henri Romain dit être l'auteur de cet ouvrage dans le prologue du Compendium historial. Celui-ci se présente comme une compilation d'histoire ancienne, divisée en deux parties. Dans la première, qui contient soixante-sept chapitres, Henri Romain « recite en brief l'effect et la substance des hystoire rommaines, empires et aultres royaulmes, tant du Viel et du Nouvel Testament, recitees tant par monseigner saint Augustin en son livre de la Cité de Dieu que par Raoul de Presles, translateur d'icelui livre, avec ce que plusieurs acteurs, poetes et hystoriographes en ont dit ». La seconde partie contient « plusieurs ystoires du vieil et du nouvel Testament jusques a l'advenement de Jesu Christ ». Elle se développe en trente-cinq chapitres. C'est une partie plus philosophique, la première étant plus historique.

Le livre premier du Compendium historial, objet de la présente édition, est un abrégé de la traduction de la Cité de Dieu de Raoul de Presles, sur laquelle Henri Romain a greffé des éléments tirés d'autres sources. Ces apports personnels figurent dans certains manuscrits sous forme de gloses marginales, et dans les autres sous forme d'additions, c'est-à-dire de gloses incorporées au texte.

CHAPITRE III

CLASSIFICATION DES MANUSCRITS

Distinction entre les manuscrits à gloses et les manuscrits à gloses incorporées. — Le premier état du texte (α) est représenté par les manuscrits A 1, B, P 2, le second (β) par tous les autres manuscrits y compris P 3 et P 4. En effet, le prologue suffit à distinguer les deux états puisque dans le premier cas l'auteur annonce : « Par maniere de glose ou apostilles... en marge de ce livre son recitees plusieurs ditz, oppinions et determinacions d'Aristote et autres philosophes, historiographes et docteurs »; dans le deuxième cas il dit : « Voiant que je avoie laissié plusieurs belles declaracions qui eussent esté tres convenables et propres aux matieres principalment traictees dedens mon œuvre, ay fait plusieurs addicions pour amplier et plus declairer ma première matière. »



Les manuscrits à gloses. — Deux groupes peuvent être distingués parmi ces manuscrits. Le premier est représenté par les manuscrits B et P 2, qui offrent d'abord des leçons identiques entre elles mais différentes de celles de A 1. Ensuite B et P 2 semblent représenter un état du texte antérieur à celui de A 1, puisque des passages insérés dans le corps du texte de A 1 et dont la source n'est pas Raoul de Presles figurent en glose dans ces deux manuscrits. Il en est même qui prennent place à la fois dans le corps du texte et en glose marginale. Enfin, au cours de huit chapitres (quinze à vingt-deux), les manuscrits B et P 2 présentent des gloses qu'on ne retrouve pas dans A 1 et inversement, au cours de ces chapitres, les gloses de A 1 ne figurent pas toutes dans B et P 2.

Les manuscrits à additions ou à gloses incorporées. — Ces manuscrits semblent descendre de l'état représenté par A 1 plutôt que de l'état représenté par B et par P 2. En effet, dans le cas de gloses différentes entre A 1 et B P 2, ils n'incorporent jamais les gloses de B P 2, mais préfèrent toujours celles de A 1.

Il faut toutefois noter que ces additions ne reproduisent pas toujours telles quelles les gloses. Quant les gloses sont en latin, elles sont toujours traduites dans les manuscrits de β qui proscrivent toutes les gloses en latin. Par ailleurs certaines gloses, surtout celles qui sont écrites en latin dans α , ne se retrouvent pas dans β . Inversement, mais plus rarement, on trouve des développements dans β qui ne figurent pas dans α .

Parmi les manuscrits de β , on peut détacher Dr 1, qui semble plus proche que tous les autres de l'état représenté par α . En effet, un certain nombre des leçons de Dr 1 sont communes à la branche α .

Par ailleurs, on trouve des fautes communes à A 1 et à Dr 1, qui font que parmi les manuscrits à gloses, c'est à A 1 que Dr 1 ressemble le plus.

Enfin, Dr 1 semble même faire transition entre A 1 et les autres manuscrits de β puisque certaines leçons de α semblent avoir été mal copiées par Dr 1, qui fait par exemple une faute d'orthographe, laquelle donne naissance à une autre leçon parfaitement intelligible et pertinente, mais différente de celle de α .

Les autres manuscrits de β sont très proches entre eux. On peut cependant grouper A 2 et Br qui offrent les mêmes remaniements, les mêmes fautes, les mêmes omissions. Ils se caractérisent aussi par une tendance à raccourcir, omettant les références au chapitre d'un auteur cité, supprimant les pléonasmes et les précisions jugées inutiles. On peut ensuite rapprocher Ch de Dr 2, mais la parenté entre ces deux manuscrits n'est pas aussi évidente.

Enfin, G et P 1 sont encore à rapprocher, mais leur ressemblance est moins frappante que leur origine commune ne nous le ferait prévoir. De tous les manuscrits de β , G semble offrir le meilleur texte.

CHAPITRE IV

LES SOURCES

Le corps du texte. — La source presque unique du texte est Raoul de Presles. Henri Romain cite le traducteur de la Cité de Dieu dès son prologue et s'y réfère sans cesse. Il semble mieux connaître la première partie de l'ouvrage jusqu'au

livre X. En effet, il cite le plus souvent les livres I, II, III, IV, V, VII, VIII et X. Pour un même chapitre du Compendium historial il se réfère tantôt à un, tantôt à plusieurs chapitres de la Cité de Dieu, généralement à la suite. Henri Romain utilise sa source de différentes façons; il peut abréger et résumer, recopier des paragraphes entiers ou se livrer à un savant travail d'assemblage de tout petits passages de Raoul de Presles. Il ne semble retenir pour un même chapitre

qu'un sixième environ du texte de sa source.

Si Henri Romain a l'honnêteté de citer sa source de première main, Raoul de Presles, il cite également une multitude d'auteurs de deuxième main qu'il n'a pas lus, mais que cite le traducteur de la Cité de Dieu, comme saint Anselme, Accurse, Agatho, Alanus in Anticlaudiano, Albericus Londoniensis, Apuleius, Bède, Bernardus Guidonis, Boèce, Catho, Catholicon, Cremon Stoïcus, Dionysius ad Policarpum, Dares Cretensis, Eutrope, Florus in Epithomate, Franciscus de Maronis, Fulgence les Mithologies, saint Grégoire les Dialogues, Guido de Columpna, Guillermus Armoricanus (Guillaume le Breton), Helinand, Hugo Floriacensis, Hugues de Saint-Victor, Huguce, saint Jérôme, Johannes Salberiensis, Josephus, Julius Celsus, Firmacus, Justin, Juvénal, Lactance, Lucain, Macrobe, Marcianus Capella De nuptiis Mercurii et Philologie, Marcus Paulus, Martin (Chronique Martiniane), Methode le Martir, Horace, Orose, Ovide, Papie, Paulus Cassinensis, Persius Flaccus, Peregrinus ad Theodoram, Plato, Plautus, Plinius, Remigius (Remi d'Auxerre), Robert Helcot, la Scolastica Hystoria, Sénèque, Servius, Symacus, Solin, Stacius, Suétone, Tertullien, saint Thomas d'Aquin, Térence, Thomas Valensis, Titus Livius, la Tripertita historia, Tulles, Valère-Maxime, Vincent de Beauvais, Virgile.

Pour que le tableau soit complet, il faudrait ajouter les références de la

Bible.

Les gloses. — Le travail personnel d'Henri Romain a consisté à greffer sur un passage ou un mot de Raoul de Presles quelques lignes empruntées à des œuvres en latin : il semble très bien connaître Orose et Vincent de Beauvais qu'il cite d'un bout à l'autre du Compendium. En ce qui concerne les Goths, sa source est Rodrigues de Ximenes, archevêque de Tolède, mort en 1247. Enfin, il a eu recours à un recueil de Distinctiones non identifié.

Il met également à contribution Aristote (surtout l'Ethique et la Politique), qu'il connaît par la traduction de Nicole Oresme, Valère-Maxime d'après la traduction de Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse, Boccace, le De casibus virorum et mulierum illustrium traduit par Laurent de Premierfait, Pétrarque, le De Remediis utriusque fortune qu'il connaît par la traduction de Jean

Daudin. Enfin, il fait parfois appel à Thomas Walleys.

Henri Romain procède pour les gloses comme il a fait pour le texte: il copie et découpe. Généralement, il cite sa source de première main, comme les autres.

Tout ceci atteste une grande érudition. Le texte du Compendium est un témoignage intéressant de ce que lisait un auteur du xve siècle, à l'aube de la Renaissance.

ÉDITION

Pour l'établissement du texte, nous avons suivi le manuscrit de l'Arsenal 3513 (A 1), mais pour les additions en français des manuscrits a gloses incorporées, nous avons donné la préférence au manuscrit de Genève français 79 (G). Les leçons des autres manuscrits forment l'apparat critique.

PLANCHES